

La gazette de Jouy

Le journal d'information de Jouy-sur-Morin

NOVEMBRE 2011
NUMERO #6

Au coeur du pays des deux Morin ...

LA LETTRE DU MAIRE

Editorial *par Luc Neirynek.*

L'année 2011 aura marqué la mi-parcours de notre mandat et nous permet de faire un premier bilan.

Il nous aura fallu près d'un an pour organiser notre équipe, optimiser le fonctionnement des services, monter les dossiers que nous voyons avancer aujourd'hui et qui aboutiront demain.

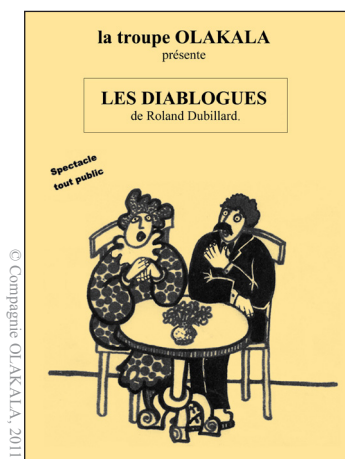
Tout cela se fait dans un contexte difficile, empreint de morosité, sur fond de réforme permanente de l'État, sans réelle lisibilité à moyen et long terme. J'en veux pour preuve l'incessante réforme générale des politiques publiques (*R.G.P.P.*) et sa mesure phare, la suppression de la taxe professionnelle ou encore l'inachevée réforme des collectivités territoriales.

Pour autant, malgré une baisse importante de la dotation générale de fonctionnement cette année (*D.G.F.*), la pression fiscale communale reste contenue, les projets sont nombreux et variés (*écoles, voirie, équipement*), la vie associative intense ...

Cette seconde partie de mandat s'ouvre sur un chantier d'avenir des plus importants ! **Le plan local d'urbanisme (*P.L.U.*)** dont les colonnes de la Gazette se feront prochainement l'écho.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture de ce nouveau numéro de la Gazette de Jouy.

THÉÂTRE À JOUY EN JANVIER !



Samedi 28 janvier 2012
*Foyer communal de
Jouy-sur-Morin*

SOMMAIRE

- ♦ Editorial 1
Par Luc Neirynek.
- ♦ L'écho du Conseil 2
- ♦ Vie de la commune 3
Programme des travaux
- ♦ Dossier spécial Écoles 4
Rentrée 2011-2012
- ♦ Cadre de vie 5/6
Aire de détente Sobremant
Aire de jeux au stade
- ♦ Les associations 7
USJ Football de retour !
- ♦ Informations utiles / 8
Bloc notes

DEVELOPPEMENT DURABLE

Les phytosanitaires ainsi que les engrais sont les deux principales sources de pollution des eaux superficielles et souterraines par le secteur agricole. Savez-vous qu'en France, on détecte des pesticides dans 80% des stations de mesure en eau superficielle et 57% en eau souterraine ...!

Lire la suite page 8



DOSSIER SPÉCIAL RENTÉE 2011-2012

Septembre. Les grandes vacances sont terminées, il est temps de ressortir les trousseaux et les cartables. Les jours passent, puis les semaines et c'est à nouveau l'heure des vacances de la Toussaint. Ouf !

Petit bilan de cette première période tellement importante pour les enfants et les parents ...

Lire la suite page 4



ASSOCIATIONS À JOUY

"Plus de dix ans qu'une équipe de foot ne s'était pas entraînée au stade municipal ! Le football à Jouy, c'est reparti !!!"

Depuis la rentrée, l'**USJ Foot** a repris du service au stade communal et les premiers résultats sont très prometteurs !

Lire la suite page 7



● PANNEAUX D’AFFICHAGE.

Pour l’équipe municipale en place, la communication auprès des administrés est primordiale.

Informé, expliquer nos démarches, nos idées et ce, à l’ensemble des Jouyssiennes et Jouyssiens quelque soit le lieu de résidence sur la commune, nous semble essentiel. A ce titre, dès notre arrivée, nous avons développé **un site Internet** (<http://jouysurmorin.free.fr>) puis, peu de temps après, nous avons réhabilité **le journal municipal** (*la Gazette de Jouy*) abandonné depuis de nombreuses années ...

Mais la communication ne s’arrête pas à cela et une nouvelle étape vient de voir le jour.



En effet, **des panneaux d’affichage** ont été installés ce printemps dans les hameaux par notre service technique.

Voigny, Champgoulin, la Chair aux Gens, le Hardroit, le Jariel, Pinebart, Champcormolin, Laval en haut, tous ces hameaux disposent désormais de leur affichage public et parfois même, selon l’espace disponible et les besoins, d’un banc et d’une poubelle (*Voigny entre autre*).

La commune de Jouy-sur-Morin étant très étendue, les hameaux les plus distants du centre du village peuvent rapidement se sentir isolés. Avec l’aide de ces panneaux, les informations seront diffusées à tous de la même manière, au centre du village comme dans les hameaux les plus éloignés.

Ces panneaux d’affichage sont fabriqués en bois autoclave et contreplaqué marin de 15mm. Ils disposent de deux surfaces d’affichage, une face étant réservée à la mairie (*vitrine fermée étanche*) pour les informations administratives et l’autre pour l’affichage public.

J.G



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2011.

● L’ECHO DU CONSEIL.



[Délibération n°2011 - 20] Subvention Solidarité Japon.

Le Conseil Municipal vote à l’unanimité une subvention exceptionnelle de **150€** en faveur du Japon suite au **tremblement de terre** et au **raz de marée** qui ont durement frappé l’archipel le vendredi 11 mars 2011.

[Délibération n°2011-2] Redevance assainissement.

Pour l’année 2011, le montant de la redevance assainissement s’établira comme suit :

- Une part fixe de 30€ (*11€ de part communale; 19€ pour l’exploitant*),
- 1,20€ / m³ utilisé (*dont 0,85€ / m³ pour la commune et 0,35€ / m³ pour l’exploitant*).

[Délibération n°2011-15] Prémption urbain.

Conformément aux articles L.211-1 et suivants et R.211-1 et suivants du Code de l’Urbanisme, la commune décide d’instaurer un droit de préemption urbain simple pour l’ensemble du bourg et des hameaux attenants (*continuité urbaine*).

[Délibération n°2011-14] Vente du “Prieuré”

Vente du prieuré à la société Phoenix II. Le montant de la vente permettra de rembourser par anticipation le prêt que la mairie a contracté auprès du Crédit Agricole pour l’acquisition de ce même bien (*soit un remboursement de 221 747,35€*).

[Délibération n°2011-48] Tarif cantine scolaire.

Le Conseil Municipal fixe à **3,85€** le prix du repas à la cantine du Centre et du Champlat.

Par ailleurs, une contribution financière de **1,50€** sera demandée aux parents dont les enfants font l’objet d’un P.A.I. (*allergie alimentaire par exemple*) et fréquentent néanmoins la restauration scolaire.

[Délibération n°2011-49] Tarifs de la garderie.

Service d’accueil matin et/ ou soir ouvert de 6h45 à 8h30 et de 16h30 à 18h45.

Pour un enfant **2,90€**
 Pour deux enfants **2,60€** ¹
 Pour trois (et +) enfants **2,30€** ¹ (*par enfant*).

Ces tarifs s’appliquent à la période (*matin = 1 période; soir = 1 période*).

[Délibération n°2011-32] Taux des taxes locales.

Taxe d’habitation : **6,38%**
 Taxe sur le foncier bâti **12,74%**
 Taxe sur le foncier non bâti **32,04%**

[Délibération n°2011-56]

Le Conseil fixe à **52€** la participation financière de la mairie à l’achat de la carte **Imagin’R** pour les élèves Jouyssiens résidents à moins de 3km du collège Jean Campin.

● BÂTIMENTS COMMUNAUX, par Alain Martin.

Programme 2010 - 2011 des travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments communaux.

Comme chaque année, dans un souci d'entretien et de rénovation des biens de la commune, la mairie prévoit d'effectuer un certain nombre de travaux dans les différents bâtiments communaux.

Ces travaux concernent donc :

- L'aménagement des archives de la mairie (*en cours*).

Les travaux nécessaires comprennent une isolation totale des combles et la mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC). Une fois les rayonnages réalisés par nos services techniques, ces aménagements nous permettront de disposer de beaucoup plus de place pour organiser l'archivage des documents municipaux. Malgré la dématérialisation des actes (*une grande partie des formulaires papier sont désormais remplacés par des documents numériques*), il reste toujours de nombreux dossiers papier à conserver sur le long terme. Autre avantage de ces travaux, l'isolation de l'ensemble de la mairie s'en trouve grandement renforcée (*30 à 40% des déperdition de chaleur se font par la toiture*) et des économies de chauffage devraient se faire sentir dans les années à venir. C'est un bon point pour les finances publiques mais également pour l'environnement.

- Création d'un nouveau bureau au rez-de-chaussée (*en cours*).

La mairie n'étant pas très grande, il manquait un bureau au rez-de-chaussée. La décision a donc été prise de scinder la grande cuisine en deux pour faire, d'un côté un bureau fonctionnel et de l'autre une "kitchenette", certes plus petite que précédemment mais plus moderne et bien mieux équipée.

Au passage, le placard adjacent sera transformé en local technique pour recevoir les serveurs informatique et téléphonique de la mairie (*pièce ventilée, sécurisée et ignifugée*).

- Porte d'entrée de la mairie (*terminé*).

La porte d'entrée principale de la mairie ainsi que son imposte ont été changés (*voir l'illustration*). L'ensemble était bien trop vétuste et malgré une première intervention en 2009, la seule solution envisageable était une dépose totale. Un nouvel ensemble porte isolante et imposte a donc été installé dans le courant du mois de février 2011.

Cette nouvelle porte permet également d'optimiser l'isolation de la mairie et de renforcer la sécurité des lieux.

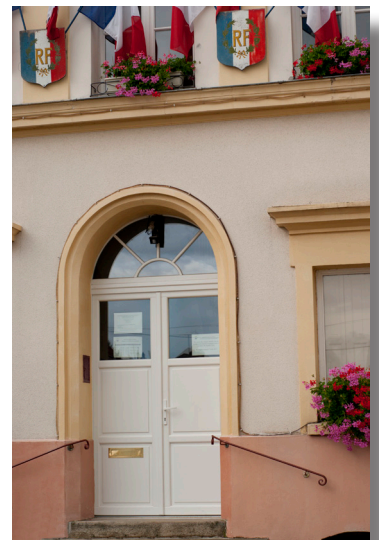
La porte et l'imposte sont en bois recouvert d'une peinture "résine" de protection blanche.

- Logements communaux (*en cours*).

Les logements communaux demandent également à être rénovés régulièrement et en particulier les menuiseries qui ne sont plus totalement étanches à l'eau et à l'air.

Le premier des chantiers de rénovation s'est occupé du logement situé à proximité de la mairie. Les fenêtres et portes-fenêtres vétustes ont été remplacées par des menuiseries à fort pouvoir isolant et la porte d'entrée sera prochainement changée. Le second logement, celui du Champlat, verra des travaux similaires commencer dès le début de l'année 2012.

- Les écoles (Centre & Champlat). Voir le dossier spécial rentrée 2011 en page 4.



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2011.

● ACHAT DE MATÉRIEL - 2011

Afin de remplacer de l'électroménager vieillissant ou hors d'usage au sein des cantines scolaires des écoles de Jouy, la mairie vient de commander



et de recevoir un **frigorifère** (Centre) ainsi qu'un **lave-vaisselle** (Champlat) neufs.

De même, pour faire face à des hivers bien enneigés et devant la nécessité de dégager rapidement les nombreux kilomètres de voies d'accès de la commune et de ses hameaux, la municipalité de Jouy-sur-Morin a procédé à l'achat d'une **seconde saleuse** du même modèle que celle précédemment achetée en 2010 (*permis VL pour que tous les cantonniers puissent ...*

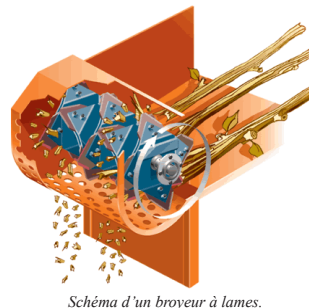


Schéma d'un broyeur à lames.



...l'utiliser facilement).

La mairie a également fait l'acquisition d'un **tracteur d'occasion** (*remplacement de matériel vétuste*) et a déjà inscrit au programme des achats 2012 un **broyeur à végétaux** (*agenda 21- développement durable*) qui nous permettra de réduire considérablement le volume de nos déchets "verts" et de les transformer en précieux paillis ou compost.

● RENTRÉE DES CLASSES 2011

C'est reparti pour les élèves des écoles du Centre et du Champlat !
Tour d'horizon d'un groupe scolaire qui ne cesse de s'agrandir ...

À l'école du Champlat

Directrice : Mme Martine Broncel.

Petite section

Mmes Martine Broncel & Audrey Delanchy - 25 élèves.

Moyenne section

Mme Angela Calarnou - 24 élèves.

Petite section / Grande section

Mme Marylise Gouëlibo - 23 élèves (4PS - 19GS)

Moyenne section / Grande section (14MS / 9GS)

Mmes Florence Suchaud & Audrey Delanchy - 23 élèves.

Au Champlat (suite)

CP - Mme Isabelle Devillers - 23 élèves.

CE1 - Mme Nadine Phily - 24 élèves.

CP / CE2

Mme Catarina Bravo - 24 élèves (7CP - 17CE2).

À l'école du Centre

Directeur : M. Dominique Bonivard.

CE2 / CM1 - Mme Frédérique Moreau - 25 élèves.

CM1 - M. Dominique Bonivard - 28 élèves.

CM2 - Mme Mathilde Vigué - M. Laurent Michel
30 élèves.

● ENTRETIEN DES ÉCOLES.

Dans le cadre du programme général de rénovation et d'entretien des bâtiments communaux (voir page 3), les écoles du Centre et du Champlat trouvent naturellement une place prépondérante.

Voici le détail des interventions qui ont eu lieu durant les vacances scolaires d'été mais également celles qui auront lieu d'ici à février 2012.

Afin de poursuivre la mise en conformité des bâtiments municipaux, **une rampe d'accès** a été créée pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au bâtiment principal de l'école du Champlat (voir illustration ci-contre). Ainsi, les trois bâtiments qui constituent ce groupe scolaire sont-ils désormais accessibles aux personnes en fauteuil roulant (deux bâtiments le sont par l'intermédiaire de rampe, le troisième étant de plain-pied).

Dans le même registre, certains lavabos dans les classes sont progressivement remplacés par des **bacs surbaissés** plus adéquats pour des enfants de maternelle et conformes aux directives de la loi de 2005 sur le handicap.

À l'intérieur des bâtiments, **les rideaux** défectueux ont été réparés, **les tableaux** ont reçu de nouvelles couches de peinture magnétique, des longueurs de conduite d'eau en plomb ont été remplacées par du cuivre et, en prévision de l'hiver, **la chaudière** a été révisée et **un accélérateur** remplacé. Compte tenu des effectifs pour la rentrée, **une nouvelle classe** a été aménagée.



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2011.



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2011.

À l'extérieur, **la nouvelle sortie** (par la grille sur le côté de la cantine) **a été mise en sécurité** par la pose d'une rambarde de protection le long de la route. L'espace bitumé a également été élargi pour un accès plus aisé (illustration).

Les menuiseries (portes et fenêtres) du local à vélos ont été poncées et traitées au Bondex. Nous avons également veillé à la remise en peinture du **passage piéton** ainsi que de la **signalisation école**.

Au chapitre des travaux qui seront réalisés après le début de cette nouvelle année scolaire, c'est l'entreprise Papon qui a remporté le marché public pour **la rénovation de la classe de Mme Broncel, du petit et du grand couloir** (montant des travaux 14 000€ env). Ces travaux auront lieu lors des vacances de la Toussaint 2011, de Noël et de Février 2012. Pour une meilleure tenue dans le temps, une fois les supports préparés, de la toile de verre sera posée puis peinte.

● MAISON DES ASSOCIATIONS

La maison des associations est de nouveau 100% opérationnelle !

Il faut savoir qu'un problème majeur de conception, en l'occurrence le sous-dimensionnement de la poutre maîtresse, provoquait l'affaissement progressif du plancher du premier étage. Le désordre était sous contrôle mais une solution définitive se devait d'être trouvée pour rendre à cet espace sa fonctionnalité pleine et entière.

© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2011.



La solution technique retenue est assez simple : doubler la poutre incriminée avec une seconde poutre et solidariser l'ensemble (tirefonds) afin que les contraintes mécaniques soient parfaitement absorbées. Et c'est chose faite depuis fin juin !

● REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Ce vendredi 14 octobre 2011 avait lieu l'élection des représentants de parents d'élèves.

Pour l'école du Champlat, sont élus :

- ✧ Didier CHARLES (titulaire / Les deux écoles)
- ✧ Vincent MORET (titulaire / la Vie des Ecoles)
- ✧ Stéphanie GUIOMAR (titulaire / les Deux Ecoles)
- ✧ Marie Line DESPLAN (titulaire / la Vie des Ecoles)
- ✧ Sonia MAILLET (titulaire / la Vie des Ecoles)
- ✧ Marie José VITTE (titulaire / les Deux Ecoles)
- ✧ Virginie THOMAS (titulaire / la Vie des Ecoles)
- ✧ Virginie VIGUIER (Suppléante / la Vie des Ecoles)
- ✧ Céline BOISNARD (Suppléante / la Vie des Ecoles)
- ✧ Stéphanie PREMEAU (Suppléante / la Vie des Ecoles)
- ✧ Héloïse GAILLARD (Suppléante / la Vie des Ecoles)
- ✧ Sophie BAUDOT (Suppléante / les Deux Ecoles)

Pour l'école du Centre, sont élus :

- ✧ Laurence VICENTE (titulaire / la Vie des Ecoles)
- ✧ Béatrice SOUSA (titulaire / la Vie des Ecoles)
- ✧ Brigitte Ayme (titulaire / la Vie des Ecoles)
- ✧ Lydie CROIZIER (Suppléante / la Vie des Ecoles)
- ✧ Nathalie DURMORD (Suppléante / la Vie des Ecoles)
- ✧ Marianne GAUBERT (Suppléante / la Vie des Ecoles)

● INAUGURATION DE L'AIRE DE DÉTENTE "ANDRÉ SOBREMANT", par sylvie Thibault.

Le samedi 14 mai 2011, malgré la fraîcheur printanière, cérémonie chaleureuse à l'occasion des 80 ans de la Société de Pêche, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, en présence de Madame Chain-Larché, Conseillère Générale, ont inauguré l'aire de détente "André Sobremant".

Dans son allocution, Monsieur le Maire a tenu à rendre un hommage ému à Monsieur Sobremant qui, durant une bonne partie de sa vie, a œuvré au sein de la société de pêche et a lutté contre la pollution du Morin tout en apportant le plus grand respect à la faune et à la flore.

Cet emplacement, propriété de la commune, ne bénéficiait pas d'un entretien particulier. C'est ce qui m'a donné l'idée de le faire aménager en un endroit calme, agréable et convivial, tant pour les promeneurs que pour les pêcheurs. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.



© DR 2011

Grâce au soutien de Monsieur le Maire, de Madame Labrye et de Monsieur Malvy, lequel a mis ses compétences techniques à ma disposition afin de permettre de conserver le ru à l'air libre, la concrétisation de ce projet a pu aboutir.

Je tiens à remercier :

Monsieur le Maire pour la patience dont il a fait preuve à mon égard, face à mes exigences pour garder à ce site un caractère en harmonie avec la nature,

Mme Labrye, premier adjoint, qui a démarché différents fournisseurs afin de trouver du matériel au plus juste prix.

M. Hennequin, Président de la Société de pêche, qui a profité de cette réalisation pour faire aménager un endroit particulièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Mairie de Jouy sur Morin

11, place du Bouloi

77320 Jouy sur Morin

☎ 01.64.04.07.07 / 📠 01.64.20.32.94

🌐 <http://jouysurmorin.free.fr>

✉ mairie-de-jouy-sur-morin@wanadoo.fr (admin)

✉ jouysurmorin@free.fr (vos élus en direct)

Horaires d'accueil du public

🌀 Lundi, mercredi & vendredi 🌀

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00.

🌀 Mardi & jeudi 🌀

8h30 - 12h00 / fermée l'après-midi.

Les samedis de 10h00 à 12h00.

Permanences de vos élus, sur rendez-vous.

● CONCESSIONS DE CIMETIÈRE, par Sylvie Thibault.

Une procédure de reprise des concessions de cimetière à durée limitée (15 ans, 30 ans et 50 ans) arrivées à échéance est actuellement menée par la Commune.

En effet, le Code Général des Collectivités Territoriales précise que le droit de reprendre ces concessions expirées est reconnu aux communes à défaut du paiement de la nouvelle redevance dans les deux années révolues suivant la date d'expiration de la sépulture.

En conséquence, je vous encourage à contrôler vos titres de concession.

Les services de la Mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement, que votre choix se porte sur un renouvellement ou un abandon de la concession.

De même, je souligne l'importance de signaler vos éventuels changements de coordonnées pour mise à jour du fichier "cimetière".

● JOURNÉE DU PATRIMOINE

Le 18 septembre 2011 avait lieu à Jouy-sur-Morin la journée du Patrimoine.



Pour l'occasion, la commune avait décidé de voir les choses en grand !

Plusieurs circuits proposaient aux visiteurs de découvrir les curiosités du patrimoine Jouyssien : l'emplacement des anciennes tanneries, de l'Ouvroir, notre pressoir du XIX^{ème} siècle, l'église St Pierre et St Paul, le pont des Romains mais aussi, grâce à une ouverture exceptionnelle, le parc du Château de Chauffour et l'ancienne papeterie du Marais ...

Par manque de chance, les conditions météo n'ont pas été très favorables (*pluie la veille et temps instable le jour même*) et le public ne fut pas très nombreux. Les quelques courageux qui osèrent braver

les éléments purent néanmoins profiter de la visite guidée par M. le Maire.

● NOUVELLE AIRE DE JEUX AU STADE

Les jeux pour enfants situés à proximité du stade municipal ont été remplacés cet été par de nouveaux équipements neufs et conformes aux nouvelles normes de sécurité en vigueur. Le montant global de l'opération s'élève à **24 442,65 €** subventionné à hauteur de **5 005 € (32% du montant HT)**.



Trois petits jeux individuels, un tourniquet et un ensemble "pont de corde et toboggan" forment désormais un espace de détente et de jeux pour les plus jeunes (*de 2 à 11 ans selon les jeux*). Pour plus de sécurité, cette aire de jeux sera prochainement close par un entourage de grillage soudé (*hauteur 1m environ*).

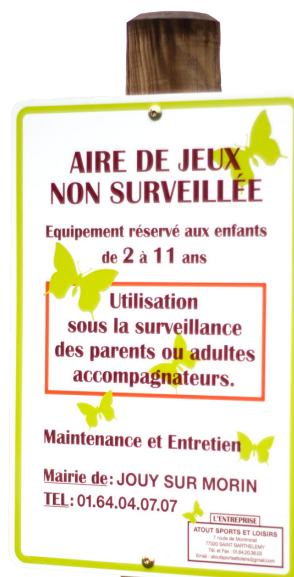
Nous rappelons aux parents que leur(s) enfant(s) demeurent sous leur responsabilité (*aire de jeux non surveillée*) lors de l'utilisation de ces équipements.

● VITE DIT ...



La pharmacie déménage !

Après un demi siècle de présence aux abords de la place de l'église, la pharmacie de Jouy-sur-Morin quitte ces murs chargés d'histoire pour prendre un nouveau départ **place du Bouloi**. Des locaux tous neufs attendent les clients de Mme Triquet-Beaujeu à partir du **lundi 14 novembre 2011**.



● ZOOM SUR L'ASSOCIATION : USJ FOOT



USJ Football

Président : M. Philippe Deloisy
Association domiciliée en mairie
☎ 06.62.30.03.59

“Plus de dix ans qu’une équipe ne s’était pas entraînée au stade municipal ! Le football à Jouy, c’est reparti !!!”

Vous imaginez le plaisir de certains spectateurs de voir cette nouvelle équipe de vétérans, tout de rouge et de noir vêtue, s’échauffer puis débiter leur entraînement en ce jeudi 25 août au soir.

Au premier rang des supporters, M. le Maire Luc Neiryneck, fin connaisseur et ancien responsable de la section Football de Jouy pendant de très nombreuses années. C’est d’ailleurs grâce à cette passion du ballon rond que la section Football de l’USJ a pu renaître de ses cendres ...

C’est **M. Philippe Deloisy** qui prend la direction de l’Union Sportive Jouyssienne section Football en tant que président et entraîneur.

Ancien du club de Doue et de Coulommiers, M. Deloisy connaît bien les arcanes du football associatif. Déterminé à diriger le club pour que tout le monde y trouve son compte et se fasse plaisir, il sait aussi chausser les crampons pour faire parti des joueurs de terrain.

L’équipe de direction est complétée par **M. José Rosa Amaral** (secrétaire), **M. Sébastien Lallemand** (trésorier) et **M. Claude Bernard** (correspond de la ligue mais aussi président du club de Football de Doue).



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2011.



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2011.

L’association n’existe que depuis début mai et c’est pour cette raison que seule une équipe de vétérans (*les plus de 35 ans*) voit le jour pour cette saison 2011 - 2012. Mais l’objectif est bien de proposer davantage de catégories après une première année de “rodage”.

L’équipe actuelle est constituée d’une quinzaine de joueurs qui se connaissent déjà et qui évolueront dans le championnat vétérans du district 77 Nord (*3ème division*). L’équipe reste ouverte à de nouvelles inscriptions, l’idéal étant de disposer d’une vingtaine de joueurs.

Alors si le coeur vous en dit, n’hésitez pas à prendre contact avec eux.

Les entraînements ont lieu les jeudis soirs et les matchs se déroulent le dimanche matin.

Pour l’occasion, le stade a été tondu de près, les bosses rabotées pour le mieux et le passage de la herse et du rouleau sont à prévoir. Les limites de terrain seront prochainement tracées au plâtre et le terrain aura ainsi déjà bien retrouvé de sa superbe. Il ne manque plus qu’un beau match et plein de supporters !

Commune de Jouy sur Morin.

Bulletin d’informations municipales. - Trimestriel gratuit, ne peut être vendu -

© Tous droits réservés. Reproduction, même partielle, interdite.
Dépot légal 3ème trimestre 2011.



Tiré à 1000 exemplaires et distribué par les services municipaux.

Directeur de la publication : **M. Luc Neiryneck.**
Co-directeur, Infographie : **M. Jérôme Gobillot-Goyat.**
Comité de rédaction : **L’équipe du Conseil Municipal.**
Imprimerie **Les Impressions Steve**
Coulommiers ☎ 01.64.04.25.57

● DEVELOPPEMENT DURABLE / LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES, par Héroïse Gaillard.

(Suite de la page 1)

Il est donc grand temps d'engager des actions pour réduire l'utilisation des engrais et pesticides. De ce point de vue, disposer d'un indicateur tel que l'IFT constitue un préalable indispensable. L'IFT - ou *Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires* - comptabilise le nombre de doses homologuées utilisées sur un hectare au cours d'une campagne, ce qui permet des comparaisons au fil des ans et ainsi de favoriser la réduction progressive de l'utilisation de produits phytosanitaires (tout comme le programme de développement rural hexagonal, par ailleurs).

Le plan Ecophyto 2018 prévoit quant à lui la réduction de 50 % de l'usage des pesticides au niveau national dans un délai de dix ans. Parmi les différentes actions mises en œuvre pour parvenir à cet objectif, trois volets sont particulièrement avancés :

- un réseau de fermes pilotes de démonstration (2000 fermes courant 2011),
- des "bulletins de santé du végétal" permettant aux agriculteurs de cibler les traitements,
- de nombreuses formations (Certiphyto) sur le respect de la réglementation, des bonnes pratiques d'utilisation et la connaissance des techniques de lutte intégrée.



En octobre 2010 et 2011, un état des lieux a été présenté par le SAGE (*Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau*) des deux Morins.

- Concernant les eaux souterraines, la pollution par les produits phytosanitaires est avérée;
- Concerne les eaux superficielles, la majorité des cours d'eau du territoire est de qualité moyenne à mauvaise;
- Pour ce qui est de l'état chimique de ces mêmes cours d'eau, celui-ci est en mauvais état en raison des pesticides;
- Enfin, en ce qui concerne la qualité de l'eau distribuée, on constate que 65 % des communes sont alimentées par une eau présentant des non conformités, et que 94 % de ces non conformités sont dues aux pesticides.

L'ensemble de ces informations est détaillé sur le site du SAGE et le document de présentation de cet état de lieux y est consultable ☞ <http://www.sage2morin.com>.

● SORTIR À JOUY,

LES DIABLOGUES de Roland Dubillard.

par la compagnie OLAKALA

(Spectacle monté en 2003... et nous le jouons toujours !)



Une série de sketches dont l'humour absurde vous emmène dans des situations que vous n'osez même pas imaginer.

Georges et Paulette, les deux personnages dont on parle (mais qu'on ne rencontre ja-

mais) se retrouvent dans la plupart de ces sketches, et ceux qui en parlent appliquent une logique bien particulière à la description des événements.

Georges qui rate son suicide ou qui n'a pas joué au ping-pong depuis 5 ans; le garçon du restaurant qui n'arrive pas; une lettre anonyme; une collection étrange; un tilbury dans la nuit; un dialogue sur un palier ...

Mais que se passe-t-il, où est la raison ?

" Les seules choses raisonnables pour vous, les spectateurs ... écouter et rire ! "

Des textes d'une grande finesse et d'un humour rarement égalé, qui amuseront petits et grands.

A voir en famille avec des enfants même petits, dès le moment où ils savent écouter et être sages pendant 1h30.

**Soirée Théâtre à Jouy !
Samedi 28 janvier 2012
au Foyer communal**

● LA POSTE, NOUVEAUX HORAIRES,

La mairie vient d'être informée par le Receveur des nouveaux horaires d'ouverture du bureau de poste. Ces horaires prendront effet à compter du lundi 24 octobre 2011.



LA POSTE

Désormais le guichet sera ouvert :

Lundi : 8h30 - 12h00 / Bureau fermé l'après-midi.

Mardi : bureau fermé toute la journée.

Mercredi : 8h30 - 12h00 / Bureau fermé l'après-midi.

Judi : bureau fermé toute la journée.

Vendredi : 8h30 - 12h00 / Bureau fermé l'après-midi.

Samedi : 9h00 - 12h00.